

Courrier Fédéral

Bulletin d'information du Secrétariat de la fnic-cgt

514 du 13 juillet 2012



- **CHAPITRE I** : La France est-elle en faillite . P. 3 - 7
- **CHAPITRE II** : La dette c'est quoi ? P. 5 - 11
- **CHAPITRE III** : La dette publique : quelles causes ? P. 12 - 16
- **CONCLUSION** P. 17

Imprimé par nos soins :
FNIC-CGT
263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.48.18.80.36
Fax. 01.48.18.80.35
<http://www.fnic.cgt.fr>
e-mail : fnic@cgt.fr
Directeur de Publication :
Carlos MOREIRA
ISSN : 0240 9259
N°CPPAP : 0313 S 06415
Mensuel : 2,74 €

Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT



Chapitre I : La France est-elle en faillite ?

À la base : la création de richesses

► **La richesse, c'est la valeur ajoutée créée par le travail humain.**



Comment mesurer la richesse ?

La valeur ajoutée, entièrement créée par le travailleur, est confisquée par l'employeur au motif que c'est lui le propriétaire des moyens de production. L'employeur va reverser au travailleur une partie de cette valeur ajoutée (le salaire) et va garder le reste (le profit).

La somme des valeurs ajoutées (travail humain) pour l'ensemble des branches d'activité d'un pays est appelé Produit Intérieur Brut (PIB). Le PIB est un indicateur économique sensé mesurer la richesse créée, même s'il comporte des limites qui sont essentiellement :

- C'est une mesure qui ne dit rien sur la répartition des richesses,
- C'est une mesure comptable,
- Le PIB ne comptabilise que des flux et non un patrimoine,
- Le PIB ignore les aspects qualitatifs.

Je produis des médicaments

Je produis des armes

Je pollue

Je dépollue

Le PIB
augmente

Je fais reculer l'illettrisme

Le PIB
n'augmente
pas

Les limites du PIB

↳ C'est une mesure qui ne dit rien sur la répartition des richesses :

Le PIB ne rend pas compte des inégalités. Par exemple, on peut avoir un PIB qui augmente, mais avoir des revenus qui augmentent fortement pour une faible minorité de la population, et des revenus qui baissent pour la majorité.

↳ Le PIB ne comptabilise que des flux et non un patrimoine.

De ce fait, il ne prend pas en compte :

- les dégâts causés à l'environnement
- les richesses naturelles ou leur épuisement
- l'impact d'une catastrophe naturelle, d'une guerre
- les créances douteuses (crédit dont on sait que l'emprunteur ne pourra pas le rembourser)

↳ C'est une mesure comptable :

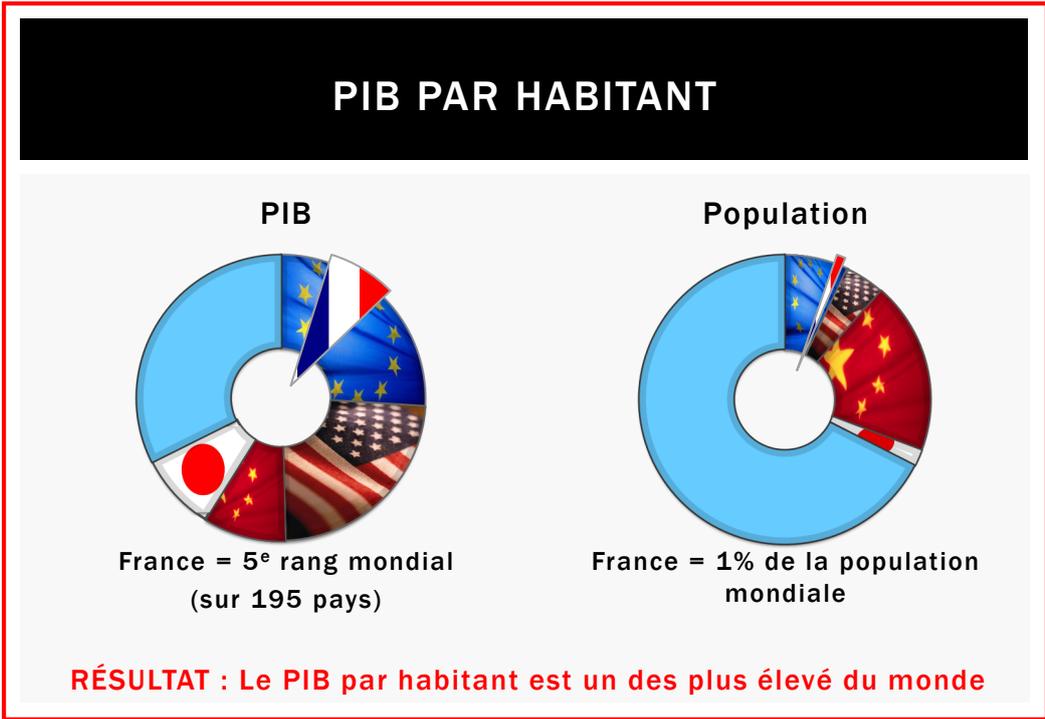
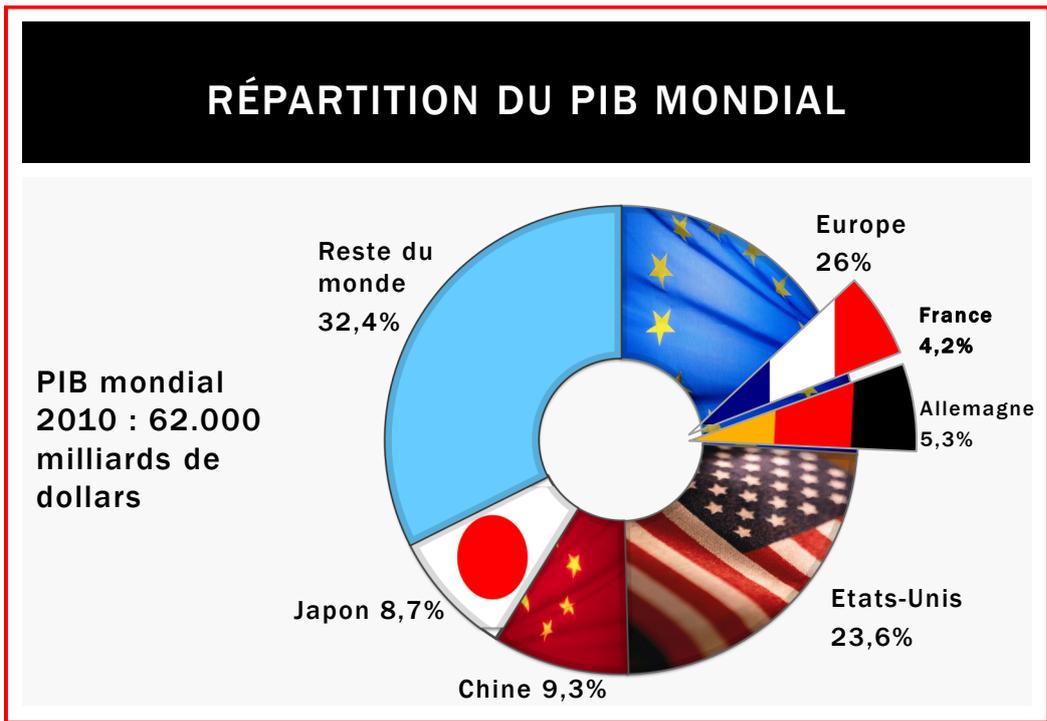
Son calcul se base sur la comptabilité nationale. De ce fait il ne prend pas en compte :

- le travail non rémunéré, celui qu'on fait soi-même (exemple : travail domestique, bricolage)
- le bénévolat y compris le travail des retraités (exemple : garder ses petits-enfants)
- Ce qu'on produit pour soi-même (autoconsommation. Exemple : son potager)
- C'est un chiffre qui ajoute des « choux » et des « carottes », à savoir des valeurs ajoutées des services non marchands (dans lesquels il n'y a pas de profit), avec des valeurs ajoutées du secteur marchand, intégrant le profit.

↳ Le PIB ignore les aspects qualitatifs

MALGRE TOUS CES ASPECTS, LE PIB RESTE L'INDICATEUR PERTINENT pour mesurer la richesse car n'oublions pas que nous sommes dans un système capitaliste, auquel le PIB est parfaitement adapté.

Le PIB, c'est, au final, la valeur économique produite, échangée et distribuée sous forme de revenus.



►► La France est le 5^e pays au monde pour la création de richesses, avec pourtant moins de 1% de la population

►► La valeur ajoutée (PIB) créée par les travailleurs sur le territoire français est de **2 582** milliards de dollars pour la seule année 2010, année dite de « crise »

La France est donc loin d'être en faillite !



La richesse est produite par le seul travail humain.

Pourtant, les seuls producteurs de la richesse, les travailleurs, ne reçoivent qu'une partie de cette richesse, l'autre partie étant cédée aux propriétaires des entreprises, sous forme de profit.

La richesse est répartie entre salaire et profit au travers d'un rapport de forces.

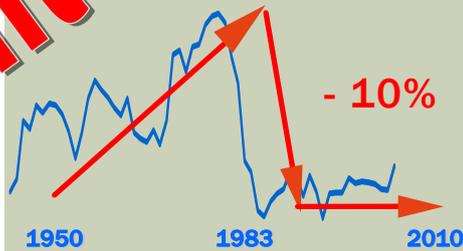


La
richesse

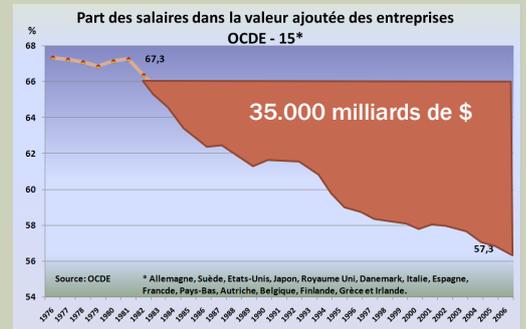
**Moins de salaires = plus de profit
Et
Inversement**

Part des salaires dans la valeur ajoutée en France

Augmente



10% du PIB, c'est **258** milliards de dollars supplémentaires pour le capital, chaque année



Entre 1982 et 2006 dans l'OCDE-15*, ce sont 35.000 milliards de dollars qui sont passés au capital
* OCDE-15 : Les 15 pays les plus riches

**Mais pas pour
tout le monde**

Les 737 maîtres du monde

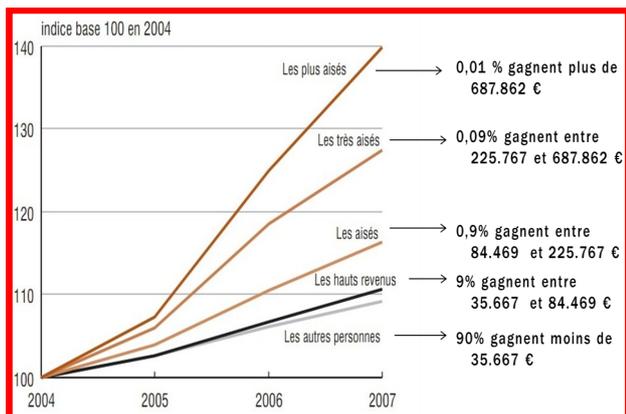
Une étude d'économistes et de statisticiens, publiée en Suisse l'été 2011, met en lumière les interconnexions entre les multinationales mondiales. Et révèle qu'un petit groupe d'acteurs économiques – sociétés financières ou groupes industriels – domine la grande majorité du capital de dizaines de milliers d'entreprises à travers le monde.



Leur travail porte sur un panel de 43.000 multinationales.

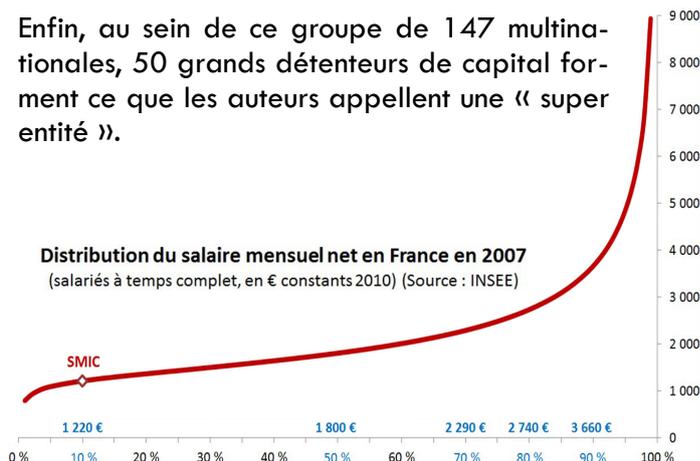
Résultat : 80 % de la valeur de l'ensemble des 43.000 multinationales étudiées est contrôlé par 737 « entités » : des banques, des compagnies d'assurances ou des grands groupes industriels. Le monopole de la possession du capital ne s'arrête pas là. « Par un réseau complexe de prises de participation », 147 multinationales, tout en se contrôlant elles-mêmes entre elles, possèdent 40 % de la valeur économique et financière de toutes les multinationales du monde entier.

Les inégalités se creusent



Enfin, au sein de ce groupe de 147 multinationales, 50 grands détenteurs de capital forment ce que les auteurs appellent une « super entité ».

Distribution du salaire mensuel net en France en 2007 (salariés à temps complet, en € constants 2010) (Source : INSEE)



On y retrouve principalement des banques : la britannique Barclays en tête, ainsi que les « stars » de Wall Street (JP Morgan, Merrill Lynch, Goldman Sachs, Morgan Stanley...). Mais aussi des assureurs et des groupes bancaires français : Axa, Natixis, Société générale, le groupe Banque populaire-Caisse d'épargne ou BNP-Paribas.

Ces institutions sont donc, mécaniquement, les maîtres du monde. Elles sont aussi celles qui, en contre partie, dépendent le plus de la création de la seule richesse économique,

Les visages du grand capital

Les dix personnes les plus riches de France en 2011 :

Le patrimoine cumulé de ces 10 personnes est égale à celui détenu par les 6.600.000 français les moins aisés



Arnault

La fortune de Bernard Arnault (29 milliards d'euros) représente :

- ◆ 52 millions de fois le seuil de pauvreté mondial
- ◆ 2,2 millions d'années de SMIC ...Le produit de son seul travail ?

Chapitre II : La dette c'est quoi ?

Définition

DETTE = somme d'argent due à quelqu'un.



A l'argent que prête le banquier à l'emprunteur correspond une dette de l'emprunteur chez le banquier.

Il y a une équivalence entre l'argent et la dette.

D'où vient l'argent ?

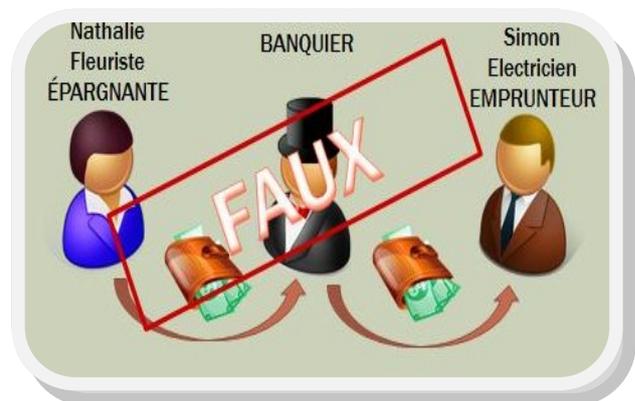
◆ **Ce que l'on croit la plupart du temps :**

On pense qu'il faut au préalable qu'un épargnant (ici une épargnante) ait déposé l'argent à la banque, pour que le banquier re-



prête cet argent à un emprunteur (ici dénommé Simon). Ce prêt se faisant avec intérêt.

Rien n'est plus faux et il faut rejeter complètement cette idée.



◆ **La réalité : le banquier crée la monnaie à partir de rien**

Quand Simon vient emprunter au banquier, celui-ci crédite son compte à partir de rien. Il inscrit simplement un chiffre sur une ligne dans un compte, en échange de quoi Simon signe une reconnaissance de dette.

Et c'est par l'emprunt de Simon que cet argent prêté, va être injecté dans l'économie. Par exemple pour acheter un bouquet chez Nathalie la fleuriste. Nathalie va alors pouvoir déposer son épargne chez le banquier, qui va l'utiliser par exemple pour spéculer à la Bourse.

C'est au moment de l'échange « billet » contre « fleurs » que la monnaie réalise sa valeur.

La monnaie, ce n'est donc pas du simple papier imprimé par la banque de France, ni des pièces d'or, ce qui n'a strictement aucune valeur en soi.

La monnaie, c'est un droit de tirage sur les richesses réellement créées, celles créées par le travail humain.



Avant que le banquier n'écrive dans ses livres de comptes qu'il prête une somme d'argent à un emprunteur, que ce soit un particulier, une entreprise ou un Etat, l'argent n'existe pas. En particulier, il n'existe pas sur des livrets d'épargne d'autres personnes ou d'autres créanciers.

La création de la monnaie par le banquier à l'occasion d'une demande de prêt porte le nom barbare de « monétisation de la dette », que nous verrons ci-dessous.



Privilège énorme et de plus, **privilège lucratif**. Car le banquier applique à cette création monétaire une ponction totalement illégitime qui porte un nom : Le taux d'intérêt. Le taux d'intérêt excède très largement au recouvrement des frais de fonctionnement de la banque, il constitue une rémunération de la mise à disposition du capital, un capital qui n'existe pourtant que sur le papier ! Ce capital est certes fictif, mais il a pour objectif de capter la valeur économique réelle.

On va voir que fort heureusement, le banquier ne crée pas toute la monnaie existante dans l'économie.

Qui crée la monnaie ?

►► Deux types de monnaie :

1. **La monnaie dite « fiduciaire » ou monnaie « centrale »** : Ce sont les pièces et les billets. C'est la **banque centrale** qui a le monopole de son émission. Ce type de monnaie, celle qu'on a dans le portefeuille, représente une part extrêmement faible de la totalité de la monnaie : **Seulement 8 %**.



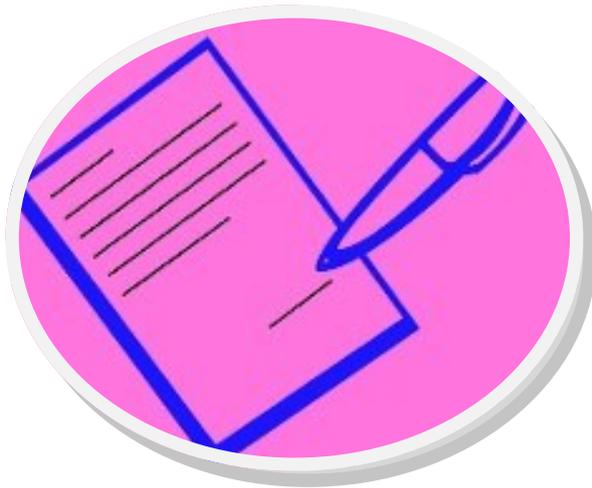
Les billets n'ont aucune valeur en soi, ce ne sont que des feuilles de papier imprimé. Ce qui confère une valeur à un billet de 100 euros, c'est **la confiance** qu'ont ceux qui les utilisent pour les reconnaître comme un véhicule de la valeur.

2. **L'essentiel de la monnaie, soit 92 %, est la monnaie dite « scripturale »** (un mot qui vient de « écriture ») : C'est celle écrite sur les comptes à la banque, à la Bourse, dans les ordinateurs. Ce sont de simples écritures. Cette monnaie est créée par les **banques privées** au moment où elles prêtent de l'argent à des emprunteurs.



Ainsi, la quasi-totalité de la monnaie est « créée » par les banques privées.

En réalité, cette monnaie scripturale, celle créée par les banquiers et représentant l'essentiel de la monnaie utilisée dans notre économie, est aussi appelée **monnaie-dette**, ou **argent-dette**, car toute cette monnaie n'est en fait constituée que de reconnaissances de dettes.



L'argent-dette peut ainsi être comparé à un verre de pastis.

Le pastis c'est la monnaie de base (la monnaie fiduciaire, c'est-à-dire les billets de banque). Quand la banque émet un crédit, elle dilue en quelque sorte le pastis dans de l'eau. Il n'y a pas véritablement de nouvelle monnaie (=pastis) dans le circuit, mais le liquide se répand davantage dans le verre.

Pour autant, l'argent créé ainsi est considéré identique à la monnaie de base.

Autrement dit, **on vend du pastis dilué comme si c'était du pastis pur**. Le banquier transforme ainsi une reconnaissance de dettes en monnaie utilisable en tant que telle dans l'économie.

Cette manipulation porte un nom, on l'appelle la « **monétisation de la dette** ».

Il y a une double arnaque avec la monétisation de la dette :

1. Quand le banquier monétise une dette, c'est-à-dire quand il crée de la monnaie sur le compte d'un emprunteur en échange de la signature par cet emprunteur d'une simple reconnaissance de dette, le banquier ponctionne un taux d'intérêt lucratif.

Or rien ne justifie que cette activité doit être rétribuée au moyen d'un profit capitaliste

2. L'essentiel de cette création monétaire (92%, comme on l'a vu précédemment) a pour origine les banques privées. Ces banques privées ont ainsi le pouvoir d'orienter la création monétaire, en privilégiant par exemple l'emprunt pour la spéculation et en entravant l'emprunt pour des activités jugées non rentables (exemple : Construction d'un centre de santé publique).

Le système des réserves obligatoires

Pour créer de la monnaie, le banquier doit respecter une règle minimum : Posséder au réel (c'est-à-dire en monnaie fiduciaire) un montant minimum de 8 % de tout l'argent qu'il crée par les emprunts.



Autrement dit, pour un banquier, il suffit de conserver 16 billets de 500 € dans son coffre, soit 8.000 euros, pour en prêter, et donc en créer, 100.000 €.

Le système des réserves obligatoires est appelé aussi « système des réserves **fractionnaires** », car il suffit de conserver une « **fraction** » faible de capital pour que le banquier soit autorisé à créer une masse énorme d'argent.

Ce minimum, extrêmement faible, de 8 % constitue le minimum légal. Mais la crise de 2008 a montré que les plus grandes banques ne respectent même pas cette limite. Exemple : Goldman Sachs, banque américaine, était fin 2008 à un taux de réserves obligatoires inférieur à 0,5 % ! La banque avait créée 200 fois plus de monnaie qu'elle n'en possédait en réalité en « monnaie centrale ».

► Et pour les états ?

- ◆ Depuis 1973, l'Etat français est interdit d'emprunter à sa banque centrale (= la Banque de France) par la loi du 3 janvier 1973, votée sous Pompidou, président français, ancien directeur général de la banque Rothschild.
- ◆ **Ce principe a été repris avec la Banque centrale européenne dans le traité de Maastricht (article 104), puis celui de Lisbonne (article 123).**
- ◆ La raison invoquée : L'état n'est pas « raisonnable ». Pour des raisons électorales, il oblige « sa » banque centrale à créer de la monnaie ce qui a pour effet la croissance mais aussi l'inflation.
- ◆ Selon ce principe, il faut donc une « indépendance » de la banque centrale.

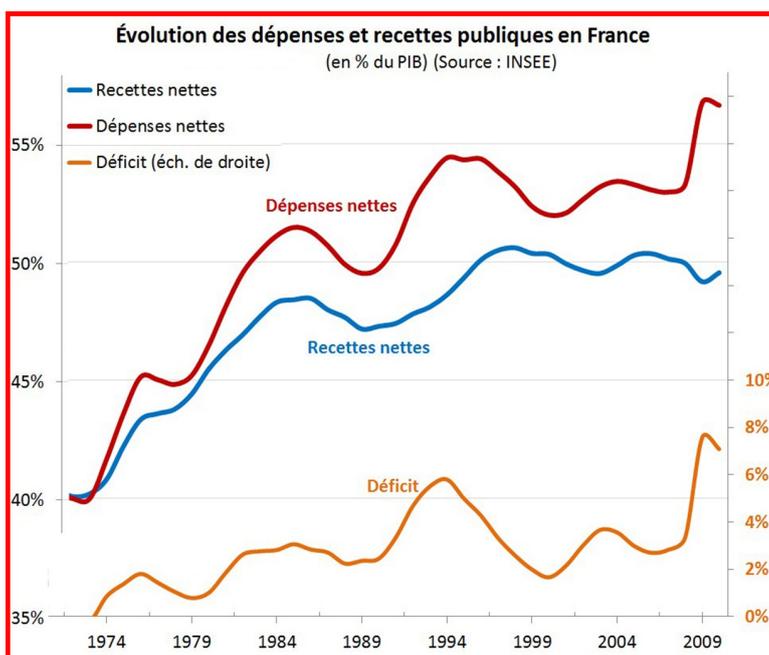
La dette publique est-elle une « plaie » ?

- ◆ Les particuliers sont dans l'obligation d'emprunter pour les gros achats (voiture, logement..), d'autant plus avec le gel des salaires.
- ◆ Les entreprises empruntent pour fonctionner (achat de matières premières, de matériel, paiement des salaires..)
- ◆ L'État, comme tout un chacun, a besoin d'emprunter pour faire face à ses dépenses.

↪ **La dette publique n'est pas la « plaie » qu'on veut nous faire croire.**

↪ **Elle est indispensable et naturelle pour qu'un Etat fonctionne, du moment qu'elle reste « raisonnable » et qu'elle finance la création de richesses par les services publics**

**Déficit public
chaque année
en France
depuis 1973**

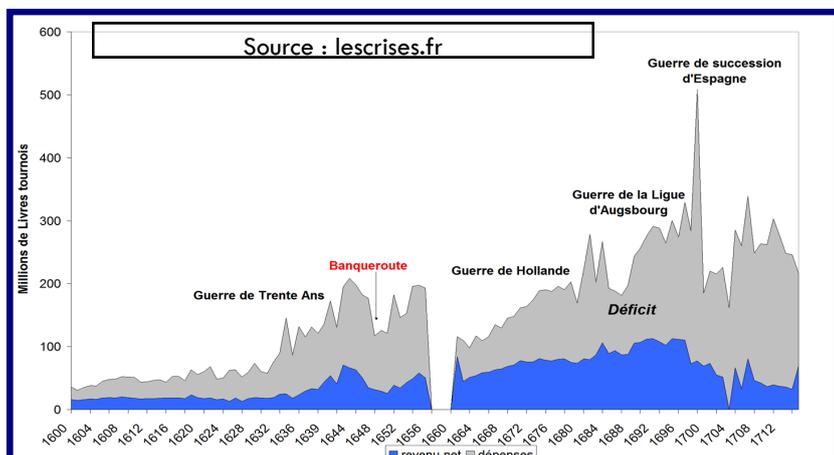


Source : lescrisis.fr

Chapitre III : La dette publique : quelles causes ?

Recettes et dépenses de la monarchie française de 1600 à 1715

Ce graphique montre que pendant des siècles, les États monarchiques (ici c'est l'exemple de la France) ont financé leurs trains de vie, et notamment leurs guerres, par la dette publique.



La dette publique apparaît au Moyen-âge en Italie, car les populations refusent les augmentations d'impôts nécessaires au financement des guerres.

Au cours de l'Histoire, quand la dette est trop élevée, l'Etat fait « banqueroute », c'est-à-dire qu'il refuse de payer. Autre moyen : L'élimination physique de ses créanciers, comme Philippe le Bel au 14e siècle, qui démantèle l'Ordre des Templiers, le principal créancier de la monarchie française.

Selon l'étude menée par l'économiste américain Kenneth Rogoff, l'Etat français a fait 8 fois banqueroute entre le 14e et le 18e siècle.

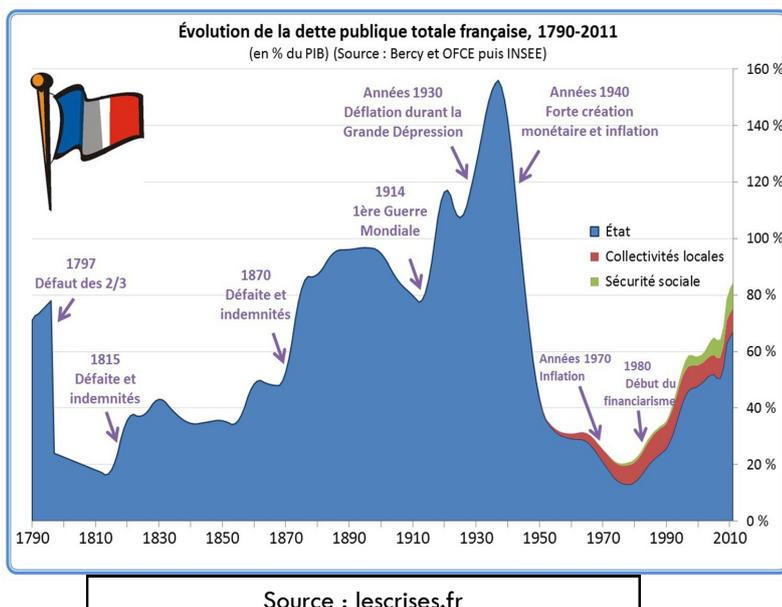
A la fin du 18e siècle, le montant de la dette publique était tel qu'une réforme fiscale était nécessaire. Le refus de la noblesse et du clergé d'être soumis à

l'impôt a obligé Louis XVI à convoquer pour 1789 les Etats généraux, pour la première fois depuis 1614. On connaît la suite...

Une évolution essentielle intervient au 19e siècle : les États dominants de l'époque, la France et la Grande-Bretagne, ne font plus banqueroute et déclarent assurer pleinement le remboursement de leur dette.

La Révolution voit ainsi la dernière banqueroute officielle (dite des deux tiers) de l'État français en 1797. La Grande-Bretagne rembourse, durant tout le XIXe, l'intégralité de la dette colossale (270% de son PIB) contractée aux termes des guerres napoléoniennes. La croyance dans la force et la permanence de l'État s'impose alors, renforçant la confiance des créanciers dans la dette publique. La rente publique, sur laquelle portent la majorité des transactions boursières, devient par conséquent l'actif sans risque par excellence.

Ce graphique montre :

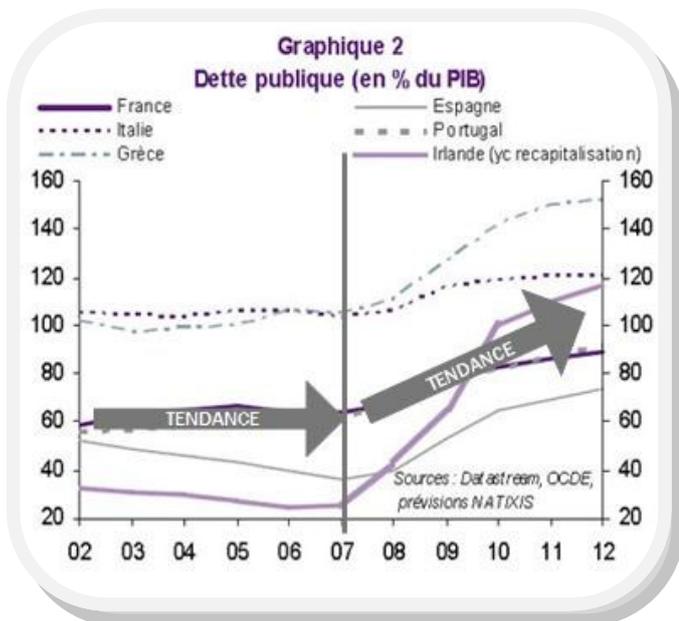


1. la banqueroute (les spécialistes parlent aussi de « défaut ») de 1797 : Il s'agit d'un « défaut » officiel.
2. quand il s'agit de financer les guerres (objectif politique), l'augmentation de la dette publique ne pose pas de problème, même à des niveaux importants.

En réalité, quand elles ont été remboursées, les dettes en France comme ailleurs, l'ont parfois été avec une monnaie dévaluée du fait de l'inflation. C'est un « défaut » officieux.

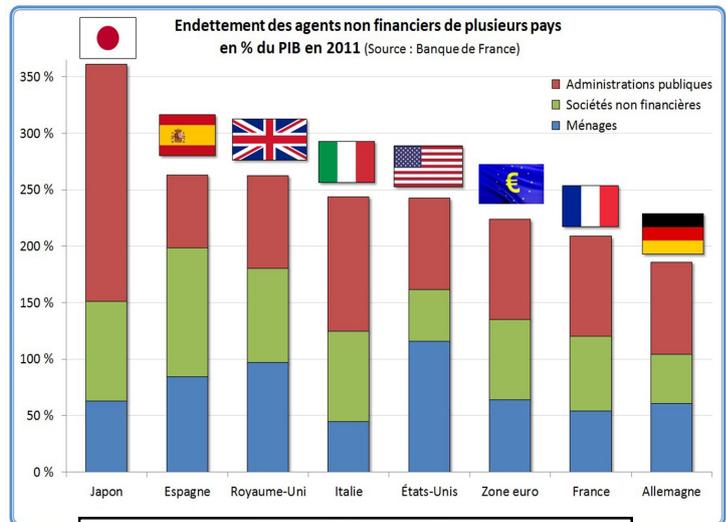
Que s'est-il passé à partir de 2008 ?

Si la dette publique existe depuis des décennies, on voit dans l'histoire toute récente un décrochage net en 2008, année où les Etats ont renfloué les banques après l'éclatement de la bulle immobilière des « subprimes », une bulle qui a d'abord touché les banques américaines, puis les banques européennes par effet domino.



Les banques ne voulant plus se prêter d'argent entre elles, méfiantes les unes des autres sur leur capacité de remboursement, c'est l'Etat qui leur a fourni une ligne de crédit en leur prêtant de l'argent. D'où venait cet argent ? D'un emprunt à ces mêmes banques ! D'où une explosion sans précédent de la dette publique.

Ce graphique montre le niveau de la dette complète française, dont la dette publique n'est qu'une partie.



Source : lescrisres.fr

La dette complète française, hors sociétés financières, se situe à un peu plus de 200% du PIB.

Cette dette « complète » comprend la dette publique, la dette cumulée des ménages, et la dette cumulée des entreprises non financières, c'est-à-dire toutes les entreprises sauf les banques.

Si on ajoute celle des sociétés financières (qui n'apparaît pas sur le graphique), la dette totale de la France est un peu plus de 300% de PIB.

Le PIB étant la somme des valeurs ajoutées, autrement dit du revenu annuel de la France, que signifie être endetté à 300 % ?

Prenons l'exemple d'un salarié gagnant 3.000 euros mensuels, soit 36.000 euros de revenus annuels. Acheter un logement à 108.000 euros (=3 x 36.000 euros), signifie pour lui être endetté à 300%.

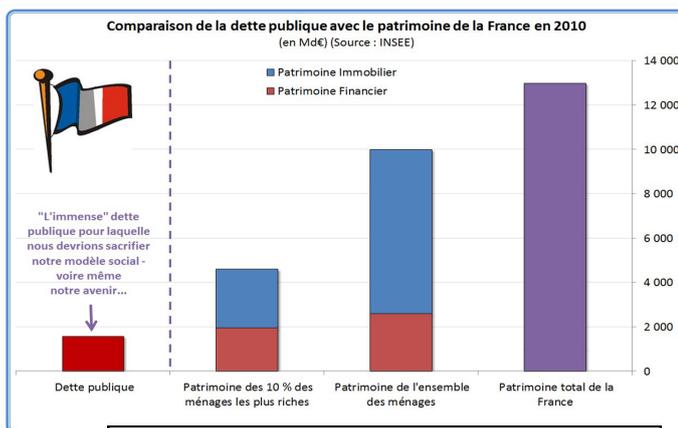
Cela signifie-t-il qu'il est en faillite ? Non, ses remboursements vont simplement s'étaler dans le temps, mettons 15 ans. Et les ressources qu'il gagnera pendant ces 15 ans lui permettront, non seulement de rembourser sa dette, mais aussi de vivre, acheter une nouvelle voiture et partir plusieurs fois en vacances.

Prendre le raccourci de comparer la dette au montant des ressources françaises (le PIB), c'est faire un tour de passe-passe. C'est considérer que du jour au lendemain, la France ne créera plus de richesses, et qu'il faudrait tout rembourser en même temps, ce qui est absurde.

« L'immense » dette publique française

S'il existe une dette publique de 1 600 Md€, il existe en face une créance privée de 1 600 Md€ (= les obligations d'Etat). Ainsi, "la France" n'est pas endettée, mais l'État est endetté, ce qui n'est pas la même chose.

L'Etat doit de l'argent.



Source : lescrisis.fr

A qui ? A certains de ses citoyens, ceux qui sont les plus riches et qui détiennent la plus grande part des obligations d'Etat.

Ainsi, il est faux de dire que « nous avons endetté nos enfants » ; en fait, il faudrait dire « les enfants de 99 % de la population devront de l'argent aux enfants des 1 % les plus riches ».

Les 1 600 Md€ de la dette publique ne représentent :

- qu'une fraction des 13 000 Md€ du patrimoine total du pays,
- qu'une fraction des 10 000 Md€ du patrimoine des ménages
- qu'une fraction des 4 600 Md€ du patrimoine des 10 % les plus riches des fran-

çais. Ce patrimoine des 10 % les plus riches est composé de 1.800 Md€ de patrimoine financier constitué en bonne partie... d'obligations publiques, qu'ils détiennent à environ 70 %.

D'où vient la dette publique ?

►► La dette publique tire son origine de 3 causes.

↳ Cause n°1 : l'Etat emprunte aux banques privées.

Comme on l'a vu, il y a une obligation depuis 1973 pour l'Etat d'emprunter sur les marchés financiers (c'est-à-dire auprès des banques privées) et non plus auprès de sa banque centrale. Alors même que les banques privées ont accès à des prêts directement auprès de la banque centrale, à des taux d'intérêts symboliques, l'Etat doit donc verser des intérêts substantiels aux banques privées. **Cette raison peut à elle seule expliquer l'existence de la quasi-totalité de la dette française.**

En effet, en 2009, la dette cumulée était de 1.489 Md€, alors que le cumul des seuls intérêts déjà versés depuis 30 ans se monte à 1.340 Md€.

Autrement dit, si l'Etat s'était financé directement auprès de la banque centrale, la dette publique se monterait à 164 Md€, 9 % du PIB, c'est-à-dire moins qu'une seule année d'aides publiques aux entreprises, comme on va le voir juste après.

Aujourd'hui, les intérêts de la dette représentent la principale source du déficit public

Conséquences sur la démocratie :

- ◆ Que ce soit en matière de politique budgétaire, de protection sociale, ou autre, les États ont des comptes à rendre à leurs créanciers, à savoir les banques, et les agences (privées) de notation, qui ont le pouvoir d'augmenter ou de baisser les taux d'intérêts appliqués aux États.
- ◆ Les remplacements autoritaires du 1er ministre grec Papandréou et du 1er ministre italien Berlusconi par des technocrates (autrement appelés de « bons gestionnaires ») ayant les faveurs des « marchés » (= des banques) montrent la perte de souveraineté des États.
- ◆ La création de la monnaie, le pouvoir le plus crucial d'une nation souveraine, échappe aujourd'hui aux États et appartient aux banques.
- ◆ Les coupes sombres dans les dépenses publiques, ce qu'on nomme « austérité », sont en réalité commanditées par les banquiers et appliquées par les gouvernements des États, leurs débiteurs.

Exemple du « débarquement » de Berlusconi en Italie : Le président de l'Eurogroupe Jean-Claude Juncker a maintenu la pression en déclarant que l'Italie devait *"non seulement annoncer des mesures mais aussi les mettre en oeuvre"*.

Vu des marchés et plus précisément de la banque suisse UBS, "trois options" s'offraient à Rome: un gouvernement de centre droit *"qui paraît improbable"*, un gouvernement d'union nationale *"qui aurait la faveur des marchés"* et des élections générales, synonymes *"d'inertie"* et *"d'incertitude"*.

Ce sont donc bien les marchés financiers, c'est-à-dire les banques, qui n'ont pas hésité à débarquer Berlusconi, pourtant leur fidèle serviteur depuis des années, uniquement pour restaurer leurs profits.

↳ Cause n°2 : Les cadeaux fiscaux.

Cadeaux aux entreprises :

- 293 niches fiscales pour 35 milliards d'euros par an
- + 71,3 milliards de niches fiscales dites « déclassées »
- + 66 milliards d'euros d'exonérations sociales de toutes sortes, compensées à l'euro près par l'État à la Sécurité sociale

Soit un chiffre de 172 Md€ dépassant à lui seul le déficit public (138 Md€ en 2009, 149 Md€ en 2010)

La Cour des comptes, a publié dans son rapport d'octobre 2010, les dispositifs dérogatoires de toutes sortes dont peuvent bénéficier les entreprises en France.

Ce rapport dénombre pas moins de 293 "dépenses fiscales", représentant 35 milliards d'euros, soit près de la moitié du coût des niches fiscales officielles (74,8 milliards).

S'y ajoutent les niches fiscales "déclassées", qui s'élèvent à 71,3 milliards et les niches "sociales", en fait des exonérations de cotisations sociales pour les entreprises. Elles pèsent 66 milliards d'euros. Au total, 172 milliards d'aides publiques, soit **un chiffre dépassant le déficit public**

Les libéraux nomment ce poste « soutien à l'activité économique », mais rien ne vient démontrer cela. Au contraire, chacun peut constater que le chômage de masse continue d'exister, que les salaires sont faibles, que les délocalisations continuent de nous frapper, etc..

Cadeaux aux riches :

- Bouclier fiscal
- Suppression des droits de succession
- Faible taxation des plus-values mobilières et immobilières

Le bouclier fiscal en France, ou son équivalent, existe dans la plupart des pays de l'OCDE, où le taux d'imposition de la tranche la plus élevée est passé de 70 % à 35 %, voire moins. La taxation des plus-values, des biens immobiliers et des héritages ont eux aussi baissé.

Non seulement toutes ces mesures ont creusé les inégalités, mais ces allègements d'impôts ne se sont pas traduits par des investissements et une consommation supplémentaire. Loin s'en faut. Les ménages aisés et les entreprises préférant investir l'argent dégagé en produits financiers (notamment en obligations d'Etat, c'est-à-dire dans la dette publique) et en spéculation, plutôt que dans « l'économie réelle ».

C'est délibérément qu'on a plombé les recettes de l'Etat.

↳ **Cause n°3 : L'Etat a renfloué les banques en 2008-2009..**

- 1) Dans un rapport datant du 30 novembre 2011, la Commission européenne chiffre à 73,2 milliards d'euros les aides publiques versées depuis octobre 2008 pour les secteurs « traditionnels » que sont l'emploi et la recherche.
- 2) L'ensemble des secteurs économiques en crise, sauf le secteur bancaire, a bénéficié de 85,5 milliards d'euros dans le même temps,
- 3) Enfin, depuis octobre 2008, ce sont **4.589** milliards d'euros d'aides publiques qui ont été dégagés pour sauver les banques. 2.064 milliards d'aides directes effectivement utilisées et 2.525 milliards sous forme de garantie d'Etat.



avec notamment la baisse des impôts pour les riches et pour les entreprises.

- ◆ La dette a servi d'alibi à la création du Fonds européen de solidarité financière (FESF), nouvelle machine à gaver les banques

FESF : Pour continuer de laisser aux banques le privilège de création monétaire lucrative, on a inventé le Fonds européen de solidarité financière (FESF). D'un montant de 1.000 Md€, ce fonds emprunte aux banques, pour garantir les États contre la cupidité... des banques. L'argent continue ainsi d'être emprunté auprès des marchés qui en tirent rémunération.

►► La dette : l'arme idéologique.

- ◆ Présenter la dette comme une « fatalité » que les français, **ou nos enfants** doivent payer, est donc une arnaque en même temps qu'une tentative de culpabilisation
- ◆ Elle sert de prétexte à la casse des services publics, les privatisations, la remise en cause de la protection sociale (retraite, couverture maladie..), ainsi qu'une nouvelle perte de souveraineté des États (« règle d'or », Europe fédérale, etc.)

Le problème n'est pas l'excès de dépenses publiques mais l'insuffisance savamment organisée des recettes publiques que sont les impôts,

« La dette est une bonne affaire pour ceux qui en vivent » : L'essentiel des créanciers de l'État sont les catégories les plus aisées, celles qui bénéficient des allègements fiscaux. Cet argent que l'État ne perçoit plus sous forme d'impôt versé par les riches, il l'emprunte à ces mêmes riches moyennant le versement d'un intérêt lucratif.

Conclusion

L'EUROPE EST SAUVÉE



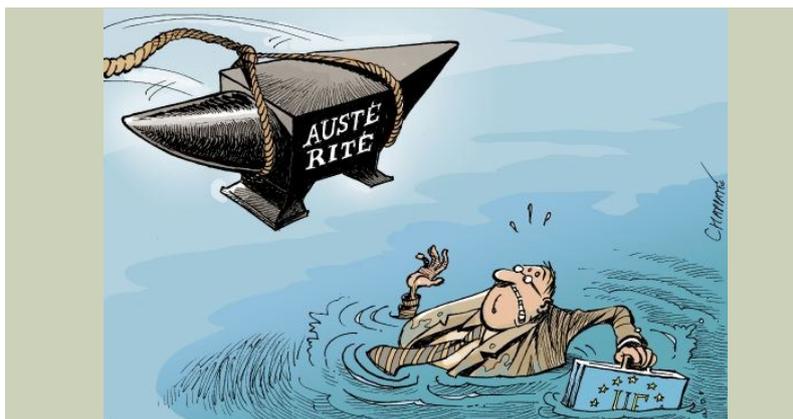
LA DETTE PUBLIQUE EST ILLÉGITIME

- L'État paye des intérêts aux banques privées
- L'État fait des cadeaux fiscaux aux entreprises et à leurs propriétaires
- L'État renfloue les banques

La dette publique est triplement illégitime

A partir de là, que faut-il faire ?

CE QUE VEULENT IMPOSER LES POSSÉDANTS



difier la répartition des richesses en faveur du capital et au détriment du travail.

Ils nous ont inoculé le poison et veulent maintenant nous vendre l'antidote.

Ce n'est pas parce qu'il y aurait « trop de dépenses publiques » que la dette publique a atteint cette ampleur. Les causes en sont l'étranglement des recettes

En voulant imposer l'austérité, patrons et gouvernements utilisent « l'aubaine » que représente une dette publique forte, dette qu'ils ont eux-mêmes créée, pour, une nouvelle fois, mo-

par les cadeaux fiscaux, et la perte de souveraineté des Etats qui ont laissé aux banques privées le privilège de la création monétaire.

Ce que nous devons imposer

- ◆ **Un audit citoyen pour savoir la part de la dette publique légitimement remboursable, et la part qui doit être purement et simplement annulée.**
- ◆ **La fin des cadeaux fiscaux aux entreprises et aux riches, y compris la fin des exonérations de cotisations sociales, qui ne servent pas l'économie mais creusent les inégalités.**
- ◆ **Le rétablissement de la souveraineté des Etats sur la monnaie, arrêter de subventionner les banques en cessant d'obliger l'État à passer par elles pour se financer.**
- ◆ **Casser les reins de la finance par une régulation drastique des flux de capitaux, la fin des paradis fiscaux et la nationalisation des banques.**
- ◆ **Une autre répartition des richesses, avec baisse du taux de profit et donc, une augmentation massive des salaires.**
- ◆ **Une reconsolidation des services publics, non soumis au dogme du profit maximum, en faisant le choix de les financer plutôt que de financer les marchés financiers**





NOTRE MISSION

Proposer des vacances de qualité
au plus grand nombre.

QUELQUES CHIFFRES

- 22 villages-club en France
- 12 Club 3000 à l'étranger
- 6 circuits Découverte & Partage
- 1 500 collectivités clientes
- 200 000 vacanciers annuels
- 800 000 nuitées

UN TOURISME DURABLE ET SOLIDAIRE

Plaisir de découvrir un pays ou
une région : conférences, partenariats solidaires (40 000€
reversés cette année au Secours Populaire Français), balades
découverte, rencontres avec des artisans et des associations
locales, **des vacances ouvertes sur le monde** qui assurent
un développement économique respectueux des ressources,
des cultures et des hommes, vacanciers, salariés et populations
d'accueil. Des engagements exprimés dans notre charte
Saisons Durables.

NOS VALEURS

De **fortes convictions** professionnelles et humaines
privilegiant l'écoute, le respect et la disponibilité.

UNE POLITIQUE SOCIALE RESPONSABLE

Touristra Vacances dispose de sa propre structure de
formation qualifiante. Le personnel saisonnier est pris en
charge : repas, hébergement, transport, mutuelle (maintenue
en intersaison), 2 jours de repos/semaine (la convention
collective en prévoit 1 et demi), contrat français pour les
animateurs à l'étranger...

Autant de **différences appréciées et plébiscitées** par
nos équipes, nos collectivités partenaires et vos vacanciers !

www.touristravacances.com

Pour tous, réservations au **0890 567 567** (0,15€ la min)

Depuis plus de 25 ans,

Touristra Vacances gère et anime des villages
de vacances en France, copropriétés
de 280 comités d'entreprise et collectivités,
qui lui accordent toute leur confiance.
Les ressources dégagées par les villages
sont réinvesties dans l'amélioration de leur
équipement, au bénéfice de tous les vacanciers.
Nous mettons ce savoir-faire et ces prestations
de qualité au service de vos groupes.

PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS

Touristra Vacances est spécialisé dans l'accueil
de groupes constitués dans ses villages-club en
France et à l'étranger, circuits et croisières, avec
des prestations spécifiques :

- Un attaché commercial et une assistante vous accompagnent
dans tous vos projets
- Présentations et diaporama pré-départ aux vacanciers
- Réservation d'excursions, séjours à la carte, départs
de province
- Une politique tarifaire adaptée à vos initiatives



Associations et collectivités,

contactez votre attaché commercial Touristra Vacances :

- Paris : 01 80 98 40 19
- Lyon : 04 72 41 19 90
- Hagondange/Metz : 03 87 17 66 10
- Lille : 03 59 35 85 00